

zette Municipale, qui demande un bureau et une chaise pour son bureau privé, et un pupitre à dactylographe avec chaise pour le bureau général de la *Gazette Municipale*.

IMPRESSIONS ET PAPETERIE

5.—*Résolu*: D'autoriser le commis des Impressions et de la Papeterie à préparer un cahier des charges et à demander des soumissions pour l'impression des rapports annuels.

Ajournement.

L. de MONTIGNY,
Secrétaire.

COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

Compte rendu de l'assemblée du 23 janvier. (Assemblée ajournée).

Sont présents: MM. les échevins Stearns, Lavallée, David, Laviolette et Mercier.

En l'absence de M. le président, sur proposition de M. l'échevin Lavallée, M. l'échevin Stearns occupe le fauteuil de la présidence.

1.—Soumise et lue une lettre de MM. Stransky. Frères *re* annonces publiées dans des journaux et demandant des soumissions pour la fourniture du gaz et de l'énergie électrique.

Résolu: D'accuser réception de ladite lettre et d'autoriser le surintendant de l'Eclairage à donner toutes informations qu'il jugera à propos de donner.

2.—Soumis et lu un rapport de l'inspecteur des Edifices, déclarant que l'entrepreneur de l'hôpital vétérinaire a exécuté son contrat, sauf la clôture qui ne peut être érigée en hiver.

Résolu: De payer à l'entrepreneur, la "Montreal Ship Lining Co." la balance du prix de son contrat, moins \$25 et de lui remettre son dépôt pourvu qu'elle consente à accepter la balance aux conditions ci-dessus mentionnées, et de renoncer à l'exécution de cette partie de son contrat concernant la clôture.

3.—Soumis et lu un rapport du chef du service des Incendies, demandant que soit terminée l'installation de la lumière électrique à l'hôpital vétérinaire.

Résolu: De souscrire audit rapport et de prier le surintendant du service de l'Eclairage de compléter l'installation électrique, garnitures, etc.

4.—*Résolu*: De prier la Commission de l'Hôtel de Ville de fournir à chacune des casernes de pompiers une copie de la *Gazette Municipale*.

Ajournement.

Z.-S. MELOCHE,
Secrétaire.

COMMISSION DE L'HOTEL DE VILLE

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 29 janvier

Sont présents: MM. les échevins Labrecque, président, DeSerres, Giroux, Lévy, J.-B.-A. Martin et Ward.

1.—M. l'échevin Lévy explique que, de concert avec MM. les échevins J.-B.-A. Martin et DeSerres, il a convoqué cette séance en vertu de l'article 95 des *Règles du Conseil et des Commissions*, afin de savoir pour quelle raison les partisans de l'honorable M. Philippe Roy, candidat à la mairie, ne peuvent obtenir l'usage des salles municipales des quartiers Saint-Henri et Sainte-Cunégonde.

Et les minutes étant lues, un débat s'engage, et M. l'échevin Lévy

Propose: Que le procès-verbal des minutes de la dernière assemblée de cette Commission soit rectifié en ajoutant les mots suivants à la suite de la résolution autorisant le surintendant de l'Hôtel de Ville à louer les salles

capital Gazette, asking for a desk and chair for his private office and for a type-writing desk and chair for the general office of the *Municipal Gazette*.

PRINTING AND STATIONERY.

5.—*Resolved*: That the Printing and Stationery clerk be authorized to prepare specifications and to call for tenders for the printing of the annual reports.

Adjourned.

L. de MONTIGNY,
Secretary.

FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of adjourned meeting held the 23rd January.

Present: Ald. Stearns, Lavallée, David, Laviolette and Mercier.

1.—In the absence of the chairman, on motion of Ald. Lavallée, Ald. Stearns took the chair.

1.—Submitted and read a letter from Messrs. Stransky Frères *re* advertisements published in papers, asking for tenders for the supply of gas and electric energy.

Resolved: To acknowledge receipt of the letter and that the superintendent of the Light department be authorized to give all informations which he may think proper.

2.—Submitted and read a report from the Building inspector, stating that the contractors for the veterinary hospital have completed their contract less a fence valued at \$25, which cannot be erected in winter.

Resolved: That the Montreal Ship Lining Co., contractor be paid the balance of their contract less \$25, and that their deposit be returned providing they consent to accept the balance under the above mentioned conditions, and to give up the execution of that part of their contract concerning the fence.

3.—Submitted and read a report from the chief of the Fire department, asking that the electric lighting installation for the veterinary hospital be completed.

Resolved: To concur in said report, and that the superintendent of the Light department be instructed to complete the electric installation, fixtures, etc.

4.—*Resolved*: That the City Hall Committee be requested to supply each of the fire stations with copies of the *Municipal Gazette*.

Adjourned.

Z. S. MELOCHE,
Secretary.

CITY HALL COMMITTEE

Report of special meeting held the 29th of January.

Present: Ald. Labrecque, chairman, DeSerres, Giroux, Lévy, J. B. A. Martin and Ward.

1.—Ald. Lévy explained that, with Ald. J. B. A. Martin and Ald. DeSerres, he had called the meeting in virtue of article 95 of the *Rules of Council and of Committees*, so as to ascertain why the partisans of honorable Philippe Roy, candidate for the mayoralty, were not allowed to use the municipal halls of St. Henry and Ste. Cunégonde.

And the minutes having been read, and a debate arising.

Ald. Lévy

Moved: That the minutes of the last meeting of the Committee be rectified, by adding the following words to the resolution authorizing the City Hall superintendent to